

PROTHÈSE OCULAIRE APPLIQUÉE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr Bruno Riou

Coordinateur pédagogique

- Pr Patrick Goudot

Thématique : Stomatologie

Public et prérequis

- Titulaires du diplôme français d'état de docteur en médecine reconnus spécialistes en stomatologie ou en chirurgie maxillo-faciale, ou en ophtalmologie, par le conseil national de l'ordre des médecins.
- Titulaires du diplôme français d'état de chirurgie dentaire.
- Titulaires d'un diplôme étranger permettant d'exercer la stomatologie, l'ophtalmologie ou l'odontologie dans leur pays d'origine.
- Titulaires du C.A.P. ou du Bac Pro de prothésiste dentaire pouvant justifier de trois années d'activité professionnelle dans un laboratoire de prothèse dentaire
- Titulaires du brevet technicien de maîtrise (BTM), du brevet professionnel (BP), du brevet de maîtrise supérieur (BMS) de prothésiste dentaire ou du BTS de prothèse dentaire pouvant justifier de trois années d'activité professionnelle dans un laboratoire de prothèse dentaire.
- Étudiants autres que les ressortissants d'états de l'union européenne doivent faire valoir un diplôme de formation professionnelle reconnu dans leur pays et permettant l'exercice professionnel de prothésiste dentaire ainsi que cinq ans d'expérience professionnelle après la date d'obtention de ce diplôme.
- Étudiants inscrits DFMS ou DFMSA de chirurgie maxillo-faciale et stomatologie ou d'ophtalmologie (1)
- Titulaires de l'agrément d'oculariste délivré ou reconnu par les organismes d'assurance maladie et par le ministère chargés des anciens combattants et des victimes de guerre ou les personnes pouvant justifier de trois années d'activité professionnelle dans un laboratoire de prothèse oculaire.
- Étudiants autres que les ressortissants d'états de l'union européenne doivent faire valoir un diplôme de formation professionnelle reconnu dans leur pays et permettant l'exercice professionnel d'oculariste ainsi que cinq ans d'expérience professionnelle après la date d'obtention de ce diplôme.
- Titulaires du BTS Opticien Lunetier ou du BTS Génie Optique
- Titulaires du Certificat de capacité d'orthoptiste
- Titulaires du DU de prothèse faciale appliquée
- Titulaires de l'agrément d'épithésiste

(1) La délivrance du diplôme est subordonnée à l'obtention du diplôme ayant donné droit à l'inscription.

Objectifs

Permettre d'appréhender les différentes techniques permettant d'exercer le métier d'oculariste.

Contenu

Enseignement théorique : Historique-Anatomie- Empreintes –Chirurgie- Implants - Prothèse oculaire- Psychologie- Responsabilité.

Travaux pratiques : Réalisation de prothèses oculaires.

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- **Formation Initiale (FI)** : étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI)** : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE)** : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **170 €**

Droits d'enseignement :

- F. Initiale : **390 €**
- F.C Individuelle : **800 €**
- F.C. Employeur : **800 €**

Organisation/Calendrier

Organisation

Enseignement sur un an : 8 sessions de 2 jours consécutifs une fois par mois.

- Enseignement théorique: 53 heures
- Enseignement pratique: 59 heures

Présence **obligatoire** à toutes les activités

Calendrier

Sélection sur dossier pédagogique : C.V., lettre de motivation et copie de diplôme permettant l'inscription.

Date limite du dépôt de dossier : le 1er Octobre 2018

Enseignements théorique et pratique : Mardi et Mercredi

- 23 - 24 octobre 2018
- 27 - 28 novembre 2018
- 18 - 19 décembre 2018
- 22 - 23 janvier 2019
- 12 - 13 février 2019
- 26 - 27 mars 2019
- 16 - 17 avril 2019
- 21 - 22 mai 2019

Examen de fin d'études :

Epreuve écrite (2h) : Mardi 18 juin 2019

Epreuve pratique (7h) : Mercredi 19 juin 2019

Contacts/Inscription

Inscription

- **Pédagogique** :

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :

Service de Stomatologie et de Chirurgie maxillo-faciale
Hôpital Pitié-Salpêtrière – porte 8 - 1er sous-sol
47/83, boulevard de l'Hôpital
75651 Paris cedex 13

Tél. : 01 42 16 13 09 – Fax : 01 45 86 20 44 sylvie.gaillard@sorbonne-universite.fr

- **Administrative** :

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Code 04HV)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

Sorbonne Université– Formation Continue www.fc.upmc.fr

(Code D424)

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

Épreuve écrite et épreuve pratique.

Validation : Diplôme d'université